

Le programme d'accès au matériel d'injection et d'inhalation dans les Laurentides

Par Andrée Chartrand, conseillère en soins infirmiers

Un peu d'histoire...

L'accès au matériel d'injection a débuté au début des années 2000. Dans les Laurentides, comme dans la plupart des autres régions du Québec, l'aventure a débuté par le programme d'échange de seringues (PES). Il était reconnu que les utilisateurs de drogues par injection étaient exposés, de par leur pratique d'injection et le partage de leur matériel, au risque de contracter le VIH et le virus de l'hépatite C (VHC). Cette situation préoccupait les autorités de santé publique. Il était aussi connu que la répression n'était pas efficace pour éliminer, ni la consommation, ni les pratiques à risque d'acquisition du VIH ou du VHC. L'approche basée sur la réduction des méfaits avait démontré son efficacité. Cette approche vise à diminuer les conséquences négatives d'un comportement à risque plutôt que de viser la cessation de ce comportement.

La Direction de santé publique (DSPublique) des Laurentides, en partenariat avec le Centre Sida Amitié (CSA), a donc instauré le PES dans chacun des CLSC de la région. Il a fallu à l'époque convaincre les conseils d'administration de la nécessité du PES; mais les données indiquaient clairement un rapport coût bénéfice avantageux pour le système de santé.

Et aujourd'hui...

Le PES se nomme maintenant « Programme d'accès au matériel d'injection et d'inhalation » ou PAMII. Grâce au partenariat toujours en place entre le CSA et la DSPublique des Laurentides, le programme a continué à se déployer partout dans la région. En plus des CLSC, plusieurs autres sites participent au PAMII; ce sont les centres d'accès au matériel d'injection et d'inhalation (CAMII).

Des efforts sont déployés pour que le matériel de protection soit adapté aux besoins des usagers. En effet, les substances psychoactives et les façons de consommer se modifient constamment. Pour assurer l'efficacité du PAMII, il faut connaître ce qui est consommé, de quelle façon, et adapter le matériel distribué en conséquence.

Actuellement, la région des Laurentides possède plus d'une vingtaine de CAMII dont la liste se trouve à la fin de cet article.

Qui sont les personnes qui distribuent le matériel ?

Il s'agit de travailleurs et travailleuses qui côtoient la population visée, soit les utilisateurs de drogues par injection et inhalation (UDII).

Ils proviennent :

- des services intégrés de dépistage et de prévention des ITSS du CISSS des Laurentides, mieux connus sous le nom de SIDEPE;
- des organismes responsables du travail de rue;
- des organismes communautaires;
- des pharmacies;
- des points de service en CLSC et dans les urgences des hôpitaux.

Les intervenants communautaires des CAMII sont formés et approvisionnés par le CSA. Les intervenants du CISSS, aussi formés par le CSA, font leur commande via la DSPublique ou directement à la compagnie d'approvisionnement.

Qui paie le matériel?

La DSPublique dispose d'un budget annuel récurrent pour l'achat du matériel d'injection et d'inhalation.

Depuis 2015, des achats regroupés sont effectués via le MSSS permettant ainsi de diminuer les coûts.

Quel est le matériel distribué?

Seringues stériles, ampoules d'eau, tampons d'alcool, pipes à crack, garrots, etc.

Comme mentionné plus tôt, les achats sont faits selon les besoins des usagers. Ainsi, les maxi-cups ont remplacé les mini-cups, car la consommation d'opiacés requiert une plus grande quantité d'eau pour la dilution.

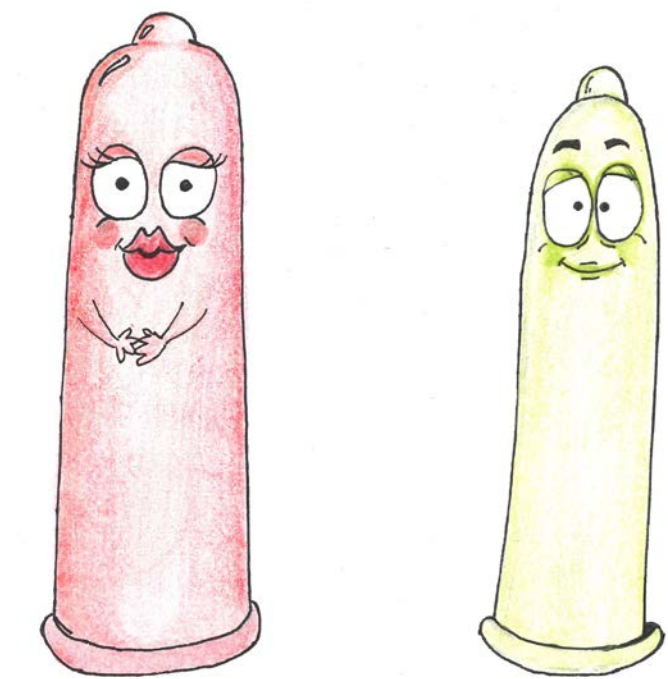
En conclusion

Les ITSS sont répandues dans la région, comme ailleurs au Québec. En rendant facilement accessible le matériel de protection, il est possible de diminuer le risque de contracter une ITSS.

Pour en savoir plus sur le PAMII ou pour commander du matériel de protection, vous pouvez contacter Andrée Chartrand à la DSPublique au 450 432-8732 ou Fred Paquet au CSA au 450 431-7432.

Autre matériel de protection distribué par la DSPublique : condoms et digues dentaires

La DSPublique des Laurentides élargit l'approche de réduction des méfaits aux autres aspects de la prévention des ITSS. Ainsi, du matériel de protection pour les autres activités à risque est distribué, dont des condoms et des digues dentaires. Ce matériel est distribué par les intervenants énumérés ci-dessus. Pour ce qui est des condoms, la distribution est élargie et ils sont disponibles dans les maisons des jeunes et les soupes populaires, entre autres.



Liste des CAMII

TERRITOIRE ARGENTEUIL	TERITOIRE DES SOMMETS
Hôpital d'Argenteuil Clinique jeunesse 145, avenue de la Providence Lachute (Québec) J8H 4C7	CLSC Ste-Agathe-des-Monts Programme santé publique 144, rue Principale Ste-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 1C3
Pharmacie Proxim 324, Bank Brownsburg-Chatham (Québec) J8G 3B1	Hôpital Laurentien 234, rue St-Vincent Ste-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2B8
	CLSC Mont-Tremblant 625, rue Léonard Mont-Tremblant (Québec) J8E 3H9
TERRITOIRE THÉRÈSE-DE-BLANVILLE	TERRITOIRE ANTOINE-LABELLE
CLSC Thérèse-de-Blainville Clinique jeunesse et réception principale du CLSC 125, rue Duquet Ste-Thérèse (Québec) J7E 0A5	CLSC Mont-Laurier Programme santé publique 757, de la Madone Mont-Laurier (Québec) J9L 1T3
Centre Regain de Vie inc. 12, rue Turgeon Ste-Thérèse (Québec) J7E 3H2	CSSS Antoine-Labelle Clinique ambulatoire 1525, L'Annonciation-Nord Rivière-Rouge (Québec) J0T 1T0
	La maison Lyse Beauchamp 770, rue Olivier Guimond Mont-Laurier (Québec) J9L 2Y6 Tél. : 819 623-3719
TERRITOIRE DEUX-MONTAGNES	TERRITOIRE PAYS-D'EN-HAUT
CSSS du Lac-des-Deux-Montagnes CLSC Jean-Olivier Chénier 29, chemin d'Oka, local RC-172 St-Eustache (Québec) J7R 1K6	CSSS des Pays-d'en-Haut CLSC St-Sauveur - Accueil psychosocial 707, boul. de Ste-Adèle Saint-Sauveur (Québec) J9B 2N1
Pharmacie Familiprix 380, boul. Arthur-Sauvé Saint-Eustache (Québec) J7R 2J4	CSSS des Pays-d'en-Haut CLSC Saint-Sauveur 150, rue Principale Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R6
Le Répit – Centre de jour 35, Rue Féré Saint-Eustache (Québec) J7R 2V1	CSSS des Pays-d'en-Haut CLSC Piedmont 694, Chemin Avila Piedmont (Québec) J0R 1R3
La petite maison de Pointe-Calumet 861, boul. de la Chapelle Pointe-Calumet (Québec) J0N 1G1 Tél. :450 974-7556	
TERRITOIRE RIVIÈRE-DU-NORD	
CSSS Saint-Jérôme CLSC Centre-Ville 430, rue Labelle Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5L3	Centre Sida Amitié 527, rue St-Georges Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5B6
CSSS Saint-Jérôme CLSC Saint-Jérôme 1000, rue Labelle, 3e étage Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5N6	Pharmacie Uniprix Éric Sansregret 13714, Curé-Labelle, suite 100 Mirabel (Québec) J7J 2K8
Hôpital de St-Jérôme – Urgence 290, rue de Montigny Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5T3	Pharmacie Jean-Coutu Pierre Dannel et Olivier Dannel 2370, boul. Sainte-Sophie Sainte-Sophie (Québec)

➤ Traitement accéléré des partenaires pour les infections à *Chlamydia trachomatis* et à *Neisseria gonorrhoeae*. Position commune de L'OIIQ et du CMQ.

Suite à la publication par l'INSPQ de l'avis scientifique sur le [traitement accéléré des partenaires](#) (TAP), l'ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) et le Collège des Médecins du Québec (CMQ) ont récemment publié une position commune intérimaire à ce sujet.

Le TAP consiste à remettre à une personne atteinte de *Chlamydia trachomatis* ou de *Neisseria gonorrhoeae* une prescription de traitement dit épidémiologique, accompagnée d'information écrite. Les personnes atteintes remettent le tout à leurs partenaires pour qu'ils soient traités sans nécessairement être vus par un médecin ou une infirmière.

Les deux instances rappellent dans leur position commune que « L'évaluation du partenaire par une infirmière ou un médecin est la seule option lui permettant de recevoir les meilleurs soins, notamment le dépistage des ITSS, un traitement optimal, un counseling préventif et la vaccination selon les indications. »

Il est recommandé d'attendre que les travaux actuels du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) soient terminés avant d'intégrer le TAP dans la pratique clinique. Ces travaux permettront de définir des règles claires d'utilisation du TAP et ajouteront différents outils de pratiques cliniques, feuillets d'information destinés à la personne atteinte et au partenaire, etc., le tout dans l'objectif de maximiser les effets positifs et de limiter les désavantages liés au TAP. La publication de l'OIIQ est consultable au : <https://www.oiiq.org/itss-avis-sur-le-traitement-accelere-des-partenaires?inheritRedirect=true&redirect=%2F> et celle du CMQ au : <http://www.cmq.org/nouvelle/fr/traitement-accelere-partenaires-avis-conjoint.aspx>

➤ Des outils pour faciliter l'accès et l'administration de la naloxone

Affiches - Possible surdose d'opioïdes : quoi faire

Le MSSS a produit deux affiches expliquant à la population et aux intervenants du réseau de la santé comment procéder pour administrer la naloxone en cas de possible surdose, que ce soit par [injection](#) ou par la [voie nasale](#).

Vidéos : Administrer la naloxone

L'INSPQ a réalisé deux vidéos à diffuser à tous utilisateurs de drogues ou aux personnes qui pourraient bénéficier d'apprendre comment administrer la naloxone. La première vidéo démontre comment injecter la naloxone, tandis que l'autre démontre comment l'administrer par voie nasale. Les deux vidéos présentent aussi les signes et symptômes de surdose aux opioïdes et comment porter assistance à une personne intoxiquée. Ils peuvent être visionnés au : <https://www.inspq.qc.ca/surdoses-opioides/administrer-la-naloxone>

Cartographie des pharmacies communautaires ayant de la naloxone en inventaire

La naloxone est disponible gratuitement et sans ordonnance dans toutes les pharmacies du Québec. Par contre, certaines pharmacies pourraient ne pas en conserver en inventaire. Une cartographie des pharmacies communautaires ayant de la naloxone en inventaire est disponible au : <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/cartes/naloxone/index.html>

Pour information ou pour s'abonner au bulletin,
veuillez communiquer avec
le secrétariat ITSS au 450 436-8622, poste 70517

Ce bulletin est aussi disponible à l'adresse suivante :
<http://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/en/a-propos-de-nous/documentation/publications-organisationnelles/bulletin-regional-itss/>

Publication : Direction de santé publique
1000, rue Labelle, bureau 210
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5N6
Coordination : Diane Lambert, médecin-conseil
Collaboration : Équipes ITSS et maladies infectieuses
Mise en page : Suzanne Nadon, agente administrative

ISSN 1911-8732 (Imprimé)
ISSN 1911-8740 (En ligne)

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides
Québec